

Réf: Dossier N° 046927

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DREAM TRANSPORT ET LOGISTIQUE » en abrégé « DTL SARL »

Siège social Abidjan, Port-bouet, Gonzagueville Abraham -  
Avenue VANIE, Lot 650 T ABRAHAM, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DREAM TRANSPORT ET LOGISTIQUE »  
en abrégé « DTL SARL »

Objet : LE TRANSPORT PRIVE DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES,

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, Gonzagueville Abraham -  
Avenue VANIE, Lot 650 T ABRAHAM, Ilot 22

Dirigeant(s) : M KODJANE GHISLAIN DJE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04797 du 25/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31749/GTCA/RC/2021 du 25/10/2021

